



N°7 NOVEMBRE 2021

LA VERRIÈRE

magazine

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



*Notre ville s'illumine
pour les Fêtes !*

ÉDITO DU MAIRE	3
PÊLE-MÊLE	4
Retour en images	4-5
ACTUALITÉ	6
Passionnément Mustang - Le rendez-vous des amoureux de cette voiture mythique	6
Rénovation urbaine - La Maison du Projet a ouvert ses portes	7
VIE MUNICIPALE	8
Scolaire - Une étude après la classe pour favoriser la réussite de vos enfants	8
Nouvelles technologies - Une conseillère numérique vous accompagne dans vos démarches	9
État civil	9
DOSSIER	10
Construire une ville solidaire	10-13
ACTUALITÉ	14
Sécurité routière - La Ville obtient le label « Ville prudente »	14
Petite enfance - La crèche « L'Arche des Noës » inaugurée	14
ACTUALITÉS DU TERRITOIRE	15
Déchets - Petite révolution dans vos poubelles...	15
Bon plan - Pass+ : la carte des jeunes	15
AGENDA	16
Festivités de Noël - Venez faire vos emplettes au marché !	16
- Participez au concours des illuminations	16
CULTURE	17
Rendez-vous - Alice, la comédie musicale	17
Vœux 2022	17
À vos agendas !	17
TRIBUNES	18
INFOS PRATIQUES	19

UN NOËL FÉÉRIQUE À LA VERRIÈRE !

Chers Verriéroises, Chers Verriérois,

Du fond du cœur, je vous souhaite de très belles fêtes de Noël, à vous et à tous vos proches !

Notre commune se pare de mille feux pour célébrer cette belle période populaire de partage et de rêves, pour le bonheur des petits et des plus grands.

Malgré un contexte sanitaire incertain, nous pourrons aussi nous retrouver lors de notre marché de Noël, où de nombreuses animations seront proposées. Je vous invite aussi à participer nombreux à la deuxième édition de notre concours d'illuminations !

FAIRE RÉUSSIR NOS ENFANTS

À La Verrière, nous continuons également d'agir concrètement pour la réussite de tous nos enfants.

Après avoir doté toutes nos classes des outils pédagogiques les plus innovants, nous sommes heureux de vous proposer une « étude dirigée » pour accompagner vos enfants dans leur travail, avec la mobilisation d'enseignants et d'étudiants qualifiés.

Sans oublier notre plateforme gratuite de soutien scolaire en ligne. Élaborée par des enseignants, elle est disponible du CP au CM2, alors n'hésitez pas à vous en saisir.

Notre service jeunesse a aussi été réorganisé, avec de nouvelles activités en soirées et le week-end, pour permettre à nos jeunes d'acquérir progressivement leur autonomie.

FAIRE RAYONNER NOTRE VILLE

Notre équipe municipale souhaite aussi que notre commune continue de marquer les esprits ! C'était l'ambition de notre nouvel évènement « Passionnément Mustang » qui a fait parler de La Verrière de manière inédite !

Et c'est aussi l'objectif de notre saison culturelle et des concours nationaux auxquels nous participons désormais. La Verrière vient ainsi de décrocher le Label « Ville prudente » et devrait être récompensée prochainement pour ses efforts en matière de fleurissement et d'innovations technologiques.

Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de notre traditionnelle soirée des Vœux, le vendredi 21 janvier, à laquelle vous êtes tous chaleureusement invités !

Alors, au nom des élus de notre Conseil municipal, je vous souhaite encore de bonnes fêtes à tous !

*Bien cordialement,
Nicolas Dainville*

Nicolas DAINVILLE

Maire de La Verrière,

Vice-président de SQY

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines



RETOUR EN IMAGES...



FORUM DES ASSOCIATIONS

Plus de 500 visiteurs se sont rendus au Forum des Associations, qui avait lieu au gymnase de la Fraternité, pour s'informer et s'inscrire aux activités proposées par les associations et clubs sportifs de La Verrière et des alentours. Des animations ont ponctué ce rendez-vous incontournable de la rentrée : démonstration de tumbling avec notre champion Axel Duriez, baptêmes de poneys, initiation au basket et au tennis de table, concert de la Maison de la Musique et de la Danse...

WORLD CLEAN UP DAY

Pour la première fois cette année, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines organisait le World Clean Up Day, une opération mondiale de ramassage des déchets, dans les 12 communes de l'agglomération. Merci à la quarantaine de bénévoles des 3 quartiers qui se sont mobilisés pour nettoyer et embellir notre cadre de vie !



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Le 25 septembre, la salle de spectacle du Scarabée était comble. La Municipalité avait invité les habitants à découvrir la nouvelle saison culturelle. En présence de notre Député Philippe Benassaya, la présentation a été suivie d'un spectacle d'acrobaties et de jonglage. Pour le plus grand plaisir des petits mais aussi des grands ! Vous pouvez continuer de réserver vos places pour les prochains spectacles sur le site de la Ville.

OCTOBRE ROSE

Le 22 octobre, la Ville de La Verrière, en partenariat avec le comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers des Yvelines, a organisé une sensibilisation au dépistage des cancers avec l'installation d'un stand d'information dans le hall de l'Hôtel de Ville.





BOXE

Le 6 octobre, le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne a organisé une initiation à la boxe pour nos jeunes d'Orly Parc, en partenariat avec le Boxing club de La Verrière et le club de football du Mesnil-Saint-Denis. Les jeunes ont pu apprendre les techniques de cette discipline sportive sur des rings gonflables placés au milieu du stade d'Orly Parc, avec les conseils du boxeur professionnel Zakaria Attou et les entraîneurs du club verriérois.

VIDE-GRENIERS

C'est sous un soleil rayonnant que les chineurs ont pu flairer les bonnes affaires lors de notre traditionnel vide-greniers, sur la pelouse du Scarabée.



CODE WEEK

L'école élémentaire du Bois de l'Étang a participé à la Code Week. Cette Semaine européenne du code, qui a lieu du 9 au 24 octobre, est une initiative citoyenne qui vise à apprendre le codage informatique à tous de manière amusante et attrayante. Munis de tablettes et de mini-robots, les élèves de CM2 ont pu s'initier à la programmation numérique avec un intervenant spécialisé.



JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Pour la 1^{re} fois de son histoire, la Ville s'est inscrite au Label des Villes et Villages fleuris. Le 21 septembre, le jury est venu visiter La Verrière et découvrir nos sites préservés comme notre cimetière, qui a suscité beaucoup de compliments, mais aussi les jardins partagés d'Orly Parc. Verdict ce mois-ci !



DICTÉE POUR TOUS

Le samedi 20 novembre, une cinquantaine de participants est venue déjouer les pièges de la langue française, au Scarabée, lors de la Dictée pour tous, lue par l'acteur Steve Tran. Félicitations aux gagnants de chaque catégorie qui ont tous remporté un week-end pour 2 personnes. Voici le palmarès de cette 1^{re} édition :

- Cat. primaire : Yanis Guerfi
- Cat. collège : Mohamed Moussa
- Cat. lycée : Sanaa Moussa
- Cat. adulte : Saber Benatallah.

Événement

PASSIONNÉMENT MUSTANG,**LE RENDEZ-VOUS DES AMOUREUX DE CETTE VOITURE MYTHIQUE...**

C'était une première et vu le succès rencontré, nous pouvons d'ores et déjà vous l'annoncer, il y aura bien une 2^e édition l'année prochaine ! L'événement « Passionnément Mustang », qui s'est déroulé le 16 octobre au parc du Château, a rassemblé près de 100 Mustangs de toutes les époques et une trentaine d'Harley Davidson de la Dream Vallée Chapter France de Coignières.



Le matin, voitures et motos se sont élancées pour une balade dans la vallée de Chevreuse avant de proposer des baptêmes aux visiteurs à bord de ces voitures et motos américaines mythiques. Grâce à ces baptêmes, 1 360 € ont pu ainsi être récoltés au profit des Restos du Cœur. Une cérémonie a d'ailleurs été organisée pour remettre ce chèque à l'association caritative. Merci à tous les visiteurs pour leur générosité !



L'après-midi a été ponctué par des spectacles qui ont plongé les visiteurs en Amérique, avec une démonstration et des initiations à la danse country par l'association KDanse et une prestation très acrobatique de cheerleaders. Les plus gourmands, quant à eux, ont pu se restaurer grâce aux food trucks présents. Cet événement a ainsi permis à la Ville de La Verrière de rayonner au-delà de ses frontières puisque de nombreux visiteurs étaient venus de loin pour admirer ces belles cylindrées. À l'année prochaine !



Rénovation urbaine

LA MAISON DU PROJET A OUVERT SES PORTES

Lieu d'information, d'exposition, d'échanges et d'expression citoyenne, la Maison du Projet est le « quartier général » du Programme de Renouvellement Urbain du quartier du Bois de l'Étang. Un espace ouvert à tous qui va s'animer au fil des mois, avec et pour les habitants.



Une nouvelle étape est franchie dans le projet ambitieux de rénovation urbaine du Bois de l'Étang. L'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) a validé le plan de financement de 77M€ pour construire une nouvelle école, une nouvelle maison de quartier, réhabiliter les logements et ouvrir davantage le quartier sur le reste de la ville. Sans oublier le doublement du pont de la Villegodieu à venir, l'aménagement du Carrefour des Libertés et l'enfouissement de la ligne à haute tension.

FÉDÉRER TOUTES LES ACTIONS DE CONCERTATION ET DE MÉDIATION

Dans ce cadre, la Maison du Projet a ouvert ses portes le 18 octobre dernier, en plein cœur du Centre Socioculturel Jacques-Miquel. Ce lieu devient le point central destiné à fédérer toutes les actions de concertation et de médiation autour du projet de renouvellement urbain. Elle a vocation à donner envie à tous les habitants de s'intéresser à

l'évolution de leur cadre de vie et d'exprimer leurs idées. Elle doit aussi servir à rassembler les énergies et les initiatives, à créer du lien social.

La concertation réglementaire pour la rénovation du Bois de l'Étang a débuté le 18 octobre et sera prolongée jusqu'au 18 février 2022. Au-delà de cette date, d'autres temps d'échanges seront organisés par la Mairie. Un Facebook Live, en partenariat avec Sequens, est prévu le mercredi 15 décembre, à 18h, sur la page Facebook de la Ville.

L'objectif de cette concertation est double : dans le cadre fixé par l'ANRU, elle permet de recueillir les attentes des habitants afin

d'y répondre au mieux et de leur permettre de suivre l'avancement du projet sur tous les sujets couverts par la rénovation (aménagement des voiries, végétation, commerces, parties communes, accès aux transports et au quartier...).

Ainsi, pendant cette période, les habitants de La Verrière ont consulté le dossier de présentation du projet de rénovation du quartier sur le site internet de la Ville, le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines, à la Mairie de La Verrière ou à la Maison du Projet.

Par ailleurs, des urnes ont été installées dans le hall de l'Hôtel de Ville ainsi qu'à la Maison du Projet afin de recueillir les avis et remarques des habitants. Des suggestions peuvent également être envoyées sur la messagerie dédiée : concertation.be@mairie-laverriere.fr

DES PERMANENCES ET DES ATELIERS À LA « MAISON DU PROJET »

Durant le temps de la concertation réglementaire, une permanence a également eu lieu tous les mardis soirs à la Maison du Projet.

Les habitants ont aussi participé à 3 ateliers pour échanger et réfléchir sur des thématiques définies.

Au fur et à mesure de l'avancée du projet et de la concertation, la Municipalité enrichira cet espace de rencontres et d'échanges avec des plans, des maquettes, des questionnaires...

Chiffres clés de l'enquête sociale

616

logements sociaux concernés

198

familles concernées par le relogement

85%

des familles enquêtées ont répondu favorablement au relogement

404

logements réhabilités

74%

des habitants interrogés sont favorables au projet de rénovation urbaine

Source : Cabinet Lafrene

Scolaire

UNE ÉTUDE APRÈS LA CLASSE POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DE VOS ENFANTS

Afin de répondre aux attentes des parents, la Municipalité de La Verrière a mis en place un dispositif d'aide aux devoirs en complément de l'accueil de loisirs du CP au CM2. Fin septembre, la Ville a distribué dans toutes les écoles un questionnaire pour connaître leurs besoins. Résultat : 80 % avaient répondu favorablement à la mise en place d'une « étude dirigée » après la classe.



Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, la Ville a donc mis en place des études dispensées par du personnel qualifié enseignants ou étudiants. « Notre volonté est de favoriser la réussite des élèves verriérois. Nous souhaitons mettre toutes les chances de notre côté pour lutter contre l'échec scolaire, se félicite le Maire, Nicolas Dainville. C'est d'ailleurs dans ce même objectif que nous avons lancé, en début d'année 2021, notre plateforme de soutien scolaire en ligne gratuit. » (cf colonne de droite)

Les parents ont désormais le choix d'inscrire leur enfant soit au centre où des activités de loisirs seront dispensées, soit à l'étude dirigée. Cette der-

nière se termine à 18h. Les parents ont le choix de récupérer leur enfant à 18h ou de le laisser au centre de loisirs jusqu'à 18h30. Dans les deux cas, un goûter est proposé aux enfants.

Ce nouveau service périscolaire entraîne donc une participation financière pour les familles, que la Municipalité a voulu minime et appliquée en fonction du taux d'effort.

Les dispositifs de soutien (CLAS, coup de pouce...) sont maintenus et le partenariat avec l'Éducation nationale renforcé pour l'orientation des élèves en difficulté.

Pour inscrire votre enfant à l'étude, rendez-vous sur le portail Famille.

Inscrivez-vous au soutien scolaire en ligne !

En janvier 2021, dans le cadre de son plan numérique, la Ville a lancé une plateforme de soutien scolaire en ligne gratuit pour tous les élèves du CP au CM2. Les 424 élèves verriérois peuvent ainsi accéder à de nombreuses ressources pédagogiques conçues par des enseignants et conformes aux programmes de l'Éducation nationale : 4 000 cours en vidéos, 20 000 fichiers de cours, 100 000 exercices interactifs, 7 000 illustrations animées, 2 500 sujets corrigés.

Chaque élève a reçu en début d'année scolaire une clé d'activation personnelle, qui sera renouvelée à chaque rentrée, et un mot de passe pour accéder à la plateforme laverriere.educlever.com.

En cas de difficulté de connexion, vous pouvez contacter la conseillère numérique, Massya Koné au 01 30 13 76 36 ou m.kone@mairie-laverriere.fr.



Nouvelles technologies

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES



Aujourd'hui, ce sont près de 13 millions de Français qui rencontrent des difficultés pour accomplir certaines démarches en ligne. L'usage des outils numériques est en effet devenu indispensable. Pour réduire cette « fracture numérique » et vous aider dans vos démarches digitales, la Municipalité a créé un nouveau service pour vous accompagner dans votre vie quotidienne avec le recrutement d'une conseillère numérique, Massya Koné.

D'ici fin 2022, 250 démarches administratives seront entièrement dématérialisées. C'est pour cette raison que l'État a lancé, dans le cadre du Plan de relance, le recrutement et le déploiement de conseillers numériques France Services. Ce dispositif, destiné à lutter contre la fracture numérique, est donc entièrement subventionné par l'État qui finance notamment le salaire du conseiller pendant la durée du contrat fixé à 2 ans.

ACCOMPAGNER PARENTS ET ENFANTS À LA PRATIQUE DU NUMÉRIQUE

Rattachée au service Scolaire-Dispositifs éducatifs et en lien avec le service Animation Jeunesse Insertion, Massya Koné propose des ateliers numériques éducatifs

pour accompagner les enfants mais aussi leurs parents dans la prise en main des outils numériques pédagogiques. « *Je les aide à utiliser les tablettes numériques et à se servir de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) afin qu'ils puissent suivre la scolarité de leurs enfants, je les conseille dans l'achat d'outils connectés et dans la souscription d'une offre d'accès à internet et téléphonie, je leur montre comment se connecter à la plateforme de soutien scolaire en ligne gratuite mise en place par la Ville*, explique cette ancienne auxiliaire de vie en reconversion professionnelle, qui a aussi une formation de développeur web. « *Je vais aussi pouvoir les sensibiliser aux dangers d'Internet et des réseaux sociaux avec des problématiques comme le cyberharcèlement ou l'addiction numérique.* » Massya a également pour mission de développer des ateliers numériques (stop motion, web radio, reportages photos, robotique...) dans les centres de loisirs, en lien avec le service Animation Jeunesse, mais également d'initier les jeunes à la recherche de stages ou d'emplois sur Internet.

RECRUTEMENT

D'UN 2^E CONSEILLER NUMÉRIQUE

La Ville est en cours de recrutement d'un 2^e conseiller numérique afin d'accompagner vers l'autonomie un public plus large (seniors, demandeurs d'emploi...) dans la maîtrise des services numériques du quotidien (messagerie électronique, traitement de texte, installation d'une application, gestion des fichiers, service administratif, utilisation de France Connect, d'Aidant Connect, e-commerce...).

Permanence de la conseillère numérique :
du lundi au vendredi aux horaires
d'ouverture de la mairie.
Pour prendre RDV : 01 30 13 76 36

État civil

NAISSANCES

AOÛT 2021

DA SILVA GONÇALVES Victoria,
DAOUADJI Jihane.

SEPTEMBRE 2021

TCHINDO Agnissan,
SUDARSANAM Iniya,
MOUSSA Kamila.

OCTOBRE 2021

GAKOU Zayn,
BAH Kanny,
BEKKOUCH Amir.

NOVEMBRE 2021

DINE Joudia,
JBIRA Soulayman,
HAKKI Jannah,
BELHADJ Youssef.

MARIAGE

GAYE Oumar et FAYE Thiabou.

OCTOBRE 2021

NIANG Kalidou et SARR Kiné.

**Le Maire et le Conseil municipal
présentent leurs sincères condoléances
aux familles de :**

DÉCÈS

JUIN 2021

LE MORELLEC Réjane.

AOÛT 2021

TASSIOT Jean-Claude.

SEPTEMBRE 2021

HUSSENET Jean,
POIRIER Yvette,
TRAORE Yamadou.

OCTOBRE 2021

PINÇON Marie,
BOBET Joël.

CONSTRUIRE UNE

Lutter contre les exclusions et favoriser le mieux vivre ensemble sont les objectifs de la ville de La Verrière. Pour ce faire, l'action sociale de la collectivité, en partenariat avec un secteur associatif très impliqué, met en œuvre de multiples interventions sociales en direction des personnes en difficulté.



Se loger, se nourrir et se soigner, tels sont les « besoins fondamentaux » de tout individu. Avec les accidents de la vie, ces besoins peuvent être difficiles à atteindre pour des personnes en difficulté. En complément de l'action sociale menée par le Conseil départemental des Yvelines et en partenariat avec un secteur associatif dynamique, le Centre Communal d'Action Sociale de La Verrière (CCAS) répond à ces besoins. Le CCAS de La Verrière est un lieu d'ac-

cueil, d'écoute, d'accès aux droits et d'accompagnement des personnes en situation de précarité, du public sans résidence stable ou en habitat précaire, des résidents des dispositifs d'hébergement temporaire et de logements sociaux, des gens du voyage. Construire une ville solidaire, c'est aussi lutter contre les inégalités et les risques d'exclusion. La Ville de La Verrière met en œuvre des compétences très diverses au service du vivre ensemble et de la solidarité sur le territoire.

Permanences sociales

PERMANENCE EMPLOI AVEC LE CENTRE D'INFORMATION DU DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES

Aide et conseil dans les démarches d'insertion et de retour à l'emploi. Mardi de 9h à 12h en Mairie.

Sur rendez-vous M. Chambert au 01 30 48 98 82

POINT SERVICES AUX PARTICULIERS

Aide dans les démarches administratives auprès des services publics, des administrations et des entreprises.

Mardi de 13h30 à 17h à l'Espace J. -Miquel

Sur rendez-vous au 01 30 51 87 27

PERMANENCE JURIDIQUE AVEC LE CENTRE D'INFORMATION DU DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES

Informations juridiques (droit de la famille, droit du travail, procédures...), orientation et accompagnement dans les démarches administratives.

Mardi de 16h30 à 18h30 et vendredi de 14h à 16h30 à l'Espace J. -Miquel

Sur rendez-vous au 01 30 48 98 82

PERMANENCE SOCIALE AVEC LE SECTEUR D'ACTION SOCIALE D'ÉLANCOURT

Accompagnement dans les démarches sociales. Mardi de 9h à 12h. Espace J. Miquel et en Mairie. Sur rendez-vous au 01 30 83 68 36

CENTRE YVELINES MÉDIATION

Service destiné à vous aider à trouver des solutions dans les domaines de la vie quotidienne : famille, travail, voisinage, logement, immobilier, consommation, aide à la reprise du dialogue en cas de conflit. Mardi de 14h à 17h à l'Espace J. -Miquel.

Sur rendez-vous au 01 39 49 46 47
ou 06 52 47 00 00

VILLE SOLIDAIRE

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX : MIEUX CONNAÎTRE VOS BESOINS ET VOS ATTENTES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Verrière, avec l'appui du cabinet Mazars, a réalisé une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la population qui relève de sa compétence, et notamment celle des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse est une obligation réglementaire qui doit se faire à chaque renouvellement du Conseil municipal. C'est un outil précieux d'aide à la décision pour le Conseil d'administration du CCAS. Elle doit lui permettre d'évaluer les besoins de la population en matière d'action sociale et de définir une stratégie d'action pour l'année et les années à venir. L'analyse des besoins sociaux a débuté en février 2021 et s'est terminée en septembre 2021. Elle s'est déroulée en plusieurs phases : elle a débuté avec une analyse statistique et documentaire puis avec des rencontres thématiques réunissant les acteurs de la Ville, du CCAS ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs. Suite à cela, un portrait social de territoire a pu être réalisé et a donné des informations clés sur la démographie, le logement, l'emploi, la cohésion sociale, la famille ou encore la santé.

Les Verriérois ont pu donner leur avis sur les actions et dispositifs mis en place dans différents domaines (social, culture, santé, jeunesse, associations...) et exprimer leurs besoins grâce à des questionnaires.

La collectivité, ne pouvant pas se mobiliser sur la totalité des sujets qui ont émergé de l'ABS, des arbitrages ont été opérés et

2 enjeux principaux ont été retenus et des propositions d'actions ont émergé de ce groupe de travail et d'autres sont à venir :

La communication et l'accès à l'information

- recrutement d'un conseiller numérique pour accompagner les habitants dans leurs démarches en ligne ;
- déclinaison de la méthode FALC (Facile À Lire et À Comprendre) sur nos supports de communication afin de rendre l'information compréhensible de tous ;
- possibilité d'utiliser la plateforme « Les promeneurs du net », dispositif qui permet aux animateurs et aux travailleurs sociaux d'être en contact avec les jeunes sur Internet.

La santé et le bien-être

- création d'un Lieu d'Accueil Enfant / Parent (LAEP) pour renforcer le soutien à la parentalité ;
- recrutement d'une médiatrice santé ;
- accueil de jeunes porteurs de handicap sur le temps périscolaire
- présentation du dispositif d'accompagnement aux aidants proposé par l'Institut de Promotion de la Santé (IPS) au sein du Centre socioculturel Jacques-Miquel ;

L'analyse des besoins sociaux est désormais terminée : le diagnostic de territoire et la consultation citoyenne ont permis de dresser un état des lieux et de préparer la feuille de route afin que la Ville puisse œuvrer pour réduire les inégalités sociales dans une logique d'égalité des chances.

Retrouvez l'intégralité de l'ABS sur le site de la Ville.

2 questions à votre élue



Edwige Rousseau,

Maire-adjointe déléguée
au Social, au Logement
et à l'Animation senior

Quels sont les principaux enseignements à retenir de cette analyse des besoins sociaux ?

La population a augmenté de 12,6% entre 2017 et 2021 avec 6 715 habitants recensés. Nous sommes une commune très jeune avec près de la moitié de la population qui est âgée de moins de 30 ans. L'étude révèle que notre commune est une ville où il fait bon

vivre mais avec des axes d'amélioration en matière d'aide aux démarches, de logement, de mixité sociale et de mobilité. Les habitants sont très satisfaits de l'offre culturelle et associative.

Est-ce que les dispositifs d'accompagnement sociaux mis en place par la Ville correspondent aux besoins des habitants ?

Grâce à l'analyse des besoins sociaux, nous avons constaté que ces dispositifs étaient mal connus des habitants et que certains bénéficiaires avaient du mal à s'y retrouver dans ce maillage de services. Nous rencontrons des difficultés à capter les publics fragiles et isolés notamment à cause de la fracture numérique. Il est donc impératif de développer des actions pour les accompagner au plus près dans leurs démarches. C'est d'ailleurs ce que nous avons commencé à faire en recrutant une conseillère numérique et une médiatrice santé. Nous devons aussi améliorer notre communication et établir une meilleure coordination entre les différents partenaires sociaux.

LE BUS SANTÉ FEMMES PASSERA À LA VERRIÈRE

La Ville de la Verrière, comme beaucoup d'autres communes aux alentours, manque cruellement de médecins, que ce soit des généralistes ou des spécialistes. Face à cette pénurie, la Municipalité met en place un certain nombre d'initiatives pour éviter que les habitants ne renoncent à se faire soigner.

LE BUS SANTÉ FEMMES FAIT UNE HALTE À LA VERRIÈRE LE 14 DÉCEMBRE

Dispositif mobile destiné à venir en aide aux femmes, le "Bus Santé Femmes" fait une halte à La Verrière, le mardi 14 décembre, de 10h à 17h, sur le parking du Scarabée. Il propose des entretiens de prévention, des dépistages, écoute et conseils. Son accès est anonyme, gratuit et sans rendez-vous.

Ce dispositif mobile, inauguré en 2019 par l'Institut des Hauts-de-Seine, avec le financement des Hauts-de-Seine et des Yvelines, en partenariat avec la RATP et la région Île-de-France, sillonne les 2 départements, à la rencontre des femmes dans le but de rompre l'isolement, de répondre aux problèmes personnels, de combler les insuffisances de dépistages et d'accompagner les démarches juridiques.



Les femmes sont accueillies individuellement dans le bus, par une équipe de professionnels qui répondra en toute confidentialité à leurs questions spécifiques :

- médecin (conseils santé) ;
- infirmière (dépistages auditifs, visuels, diabète et cholestérol) ;
- officier de prévention (addiction, prévention des comportements à risque et des violences...) ;

- psychologue (entretiens individuels) ;
- avocat (conseils juridiques).

Pass sanitaire obligatoire. Pour celles qui n'auraient pas de pass sanitaire, une tente sera mise à la disposition à l'extérieur du bus.

Pour toute information, contactez l'institut des Hauts-de-Seine au 01 41 37 11 10.

Bus PMI : une concertation gratuite pour vos enfants



Vous avez déjà dû apercevoir un bus rose et blanc de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) derrière le Scarabée.

Cette PMI itinérante sillonne les routes des Yvelines et propose des consultations gratuites, de prévention pour les nourrissons et les enfants de moins de six ans. À son bord, une équipe composée du chauffeur, d'un médecin et d'une infirmière-puéricultrice s'assurent du bon développement psychomoteur des enfants, mettent à jour leurs vaccinations, font du soutien à la parentalité et dépistent d'éventuels handicaps. Le Bus PMI remplit une mission majeure de santé publique et noue une véritable relation de proximité avec les Yvelinois les plus éloignés des centres de protection maternelle et infantile.

Prochains passages du Bus PMI :

jeudi 27 janvier, jeudi 24 février, jeudi 24 mars
jeudi 21 avril, jeudi 19 mai, jeudi 16 juin.

UNE MÉDIATRICE SANTÉ PREND SOIN DE VOUS



La Ville a récemment recruté une médiatrice santé, Sanaa Boutouil, pour accompagner les familles dans leurs démarches autour de la santé. Sanaa Boutouil est présente tous les jours, du lundi au vendredi au Centre socioculturel Jacques-Miquel.

« Je vais aider les habitants à constituer leurs dossiers MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées), Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU), AME (Aide Médicale de l'État), détaille la médiatrice qui a déjà une solide expérience dans l'aide à la personne puisqu'elle a travaillé à Pôle

Emploi, à la CAF et dans l'association Fraternité Mission Populaire. *J'ai également pour mission d'accompagner les Verriérois dans leur recherche de médecins et notamment de généralistes. Je vais même jusqu'à faire le trajet avec eux pour qu'ils se rendent à leur visite médicale sans encombre. »*

Sanaa propose également des ateliers de prévention de la santé sur des thématiques comme l'alimentation, le sommeil... Le 22 octobre, elle a d'ailleurs organisé un Café Santé pour sensibiliser les habitants à l'importance d'une alimentation équilibrée.

PROCHAINS RDV SANTÉ :

Mercredi 12 janvier, à 14h,
au Centre socioculturel J.-Miquel
Atelier cuisine « Goûters du monde », en partenariat avec l'Institut de Promotion de la Santé (IPS).

Samedi 15 janvier, à 10h,
au Centre socioculturel J.-Miquel
Atelier sur les perturbateurs endocriniens : comment les repérer sur les étiquettes des cosmétiques et sur les emballages alimentaires.

Samedi 12 février, à 10h,
au Centre socioculturel J. Miquel
Atelier cuisine « Déjeuner équilibré », en partenariat avec l'Institut de Promotion de la Santé (IPS) et en présence d'une diététicienne.

Samedi 22 et dimanche 23 février :
Stage Manger-Bouger, en partenariat avec le service des sports de la Ville.
Au programme : atelier cuisine le matin au CSC et activités sportives l'après-midi au Gymnase de la Fraternité.

Vendredi 11 mars, à 10h,
au Centre socioculturel J.-Miquel
Atelier pour les personnes inscrites aux ateliers sociolinguistiques sur le thème de la qualité de l'air.

Pour prendre rendez-vous
avec Sanaa Boutouil : 06 74 92 94 17
ou s.boutouil@mairie-laverriere.fr

LE MOT DE L'ÉLUE



Mariana Pascoal,
Maire-adjointe
déléguée à la santé

« Nous sommes confrontés à une grave désertification médicale. Nous n'avons plus aucun médecin sur la commune. Depuis notre élection, nous recherchons activement des praticiens et nous travaillons sur la mise en place d'une mai-

son de santé mais cela prend beaucoup de temps et nécessite de mobiliser nos partenaires (Conseil départemental, Conseil régional, ARS...). En attendant, la Ville envisage de nouer un partenariat avec la MGEN. D'ailleurs, notre dossier « Médecin Ville / Hôpital » a été accepté par l'Agence Régionale de Santé. Deux postes de médecin pourraient nous être alloués. Ils travailleraient à mi-temps à l'hôpital et à mi-temps comme médecin de ville. »

Vaccination La Ville reste mobilisée

Afin d'endiguer la 5^e vague de la COVID, la Ville reste mobilisée pour accompagner les habitants qui souhaitent se faire vacciner. La Ville dispose de créneaux horaires pour la 3^e dose (dose de rappel à faire au minimum 5 mois après la dernière injection du vaccin) pour nos seniors de plus de 65 ans.

Votre prise de RDV est à faire sur Doctolib ou auprès du CCAS (pour les 65 ans et plus) au 01 30 13 76 35 ou actionsociale@mairie-laverriere.fr

Sécurité routière

LA VILLE OBTIENT LE LABEL « VILLE PRUDENTE »

À l'occasion du Congrès des Maires de France, l'association Prévention Routière a dévoilé le nom des nouvelles villes labellisées pour la 4^e édition du label « Ville prudente ».

La Ville de La Verrière vient donc d'obtenir son 1^{er} cœur au label « Ville prudente » qui récompense son engagement en matière de sécurité routière. Pour l'obtenir, les collectivités doivent répondre à un nombre de critères sur les mesures de prévention routière, les aménagements conçus pour réduire le risque d'accident, les actions d'information et de sensibilisation en direction des usagers et la formation réalisée auprès des employés municipaux. Le label, initié par l'association Prévention Routière, compte aujourd'hui 317 communes labellisées.

Ce label est une vraie reconnaissance pour notre commune qui a multiplié les efforts et les actions de prévention, notamment pour la sécurité des piétons :

- aménagements pour réduire la vitesse à 30 km/h dans certaines zones à l'aide de ralentisseurs ou la mise en place de zones à 30 km/h ;
- installation de parcs à vélos pour encourager la circulation douce aux endroits stratégiques, comme à la gare ;
- aménagements et mise à disposition de trottinettes électriques ;



- création de pistes ou bandes cyclables (par exemple avenue Guy-Schuler ou avenue de Montfort) ;
- sécurisation des abords des écoles avec des barrières croix de St-André mais aussi à l'aide d'une signalétique dédiée ;
- mise en place de dépose-minute à l'école du Parc et installation de feux tricolores au niveau de deux écoles ;
- sensibilisation des agents communaux sur les dangers de l'alcool au volant ;
- animation pour les seniors autour des dangers de la route lors de la Semaine bleue ;

Bientôt, la Ville va mettre en place des radars pédagogiques pour inciter les usagers de la route à ralentir, à respecter les limites de vitesse et à augmenter leur vigilance au volant.

Autant d'initiatives qui permettent au quotidien de diminuer le nombre d'accidents en ville.

Petite enfance

LA CRÈCHE « L'ARCHE DES NOËS » INAUGURÉE

Le 26 novembre, le Maire Nicolas Dainville, la conseillère municipale à la Petite Enfance, Marcy Gorbena et les élus du Conseil municipal, ont officiellement inauguré la crèche municipale L'Arche des Noës, en présence des partenaires financeurs : Anne Capiaux, Conseillère départementale des Yvelines, Annick Bouquet, Prési-

dente de l'association des Élus Petite Enfance des Yvelines, M. Sabik, administrateur de la CAF et la Région Île-de-France. Les parents étaient également conviés afin de découvrir tous les espaces où sont accueillis leurs enfants depuis le 30 août mais aussi pour échanger avec les professionnelles de la Petite Enfance et participer à un atelier lecture de contes avec leurs enfants.

Quelle prouesse pour terminer les travaux à temps et pouvoir accueillir les enfants dès la rentrée ! En effet, le projet initial a dû être amélioré avec l'aménagement d'une clôture, pour plus de sécurité, et d'une aire de jeux extérieure. Ces aménagements ont été rendus possible grâce à la mobilisation de nouvelles subventions obtenues auprès de l'État.

QUATRE PLACES D'ACCUEIL POUR LES PARENTS EN RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

La crèche, d'une capacité de 60 berceaux, soit 23 de plus qu'auparavant, va accueillir 4 parents en parcours de réinsertion professionnelle (formation ou recherche d'emploi) afin de faciliter leur retour à l'emploi. Un dispositif innovant expérimenté à La Verrière !

Déchets

PETITE RÉVOLUTION DANS VOS POUBELLES...

Pots de yaourts avec leur opercule, barquettes, films plastique, emballages de compote, tubes de dentifrice, capsules de bouteilles, papiers d'aluminium... À partir du 1^{er} janvier, tous les emballages et les papiers pourront désormais être déposés dans votre bac de tri (couvercle jaune). Explications.

Dès le mois de janvier, adoptez le bon geste : déposez en vrac dans votre bac à couvercle jaune tous les emballages en plastique et tous les petits emballages en métal, aux côtés de ceux déjà triés jusqu'à présent : bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, papiers, cartons, briques alimentaires... Grâce à votre geste de tri et aux nouveaux débouchés pour le recyclage, de nombreux matériaux vont être recyclés, et c'est autant de ressources naturelles qui seront économisées. Nous sommes tous acteurs du recyclage : ensemble, engageons-nous et trions plus !

LES BONS GESTES

- Déposez vos emballages en vrac dans le bac jaune.
- N'emboîtez pas les emballages les uns dans les autres.



- Inutile de les laver, l'eau est une ressource précieuse : il suffit de bien les vider.
- Triez tous les emballages, **mais pas les objets** : CD, DVD, jouets, brosse à dents, bassines... sont à déposer dans la poubelle d'ordures ménagères.

Un doute ?

Consultez le mémo-tri sur les sites : sqy.fr • ConsignesDeTri.fr • sidompe.fr

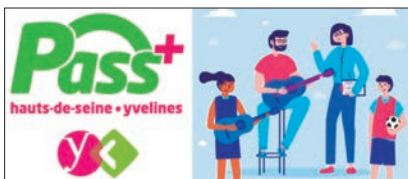
UNE NOUVELLE ÉTIQUETTE SUR VOTRE BAC

Afin de vous accompagner dans la simplification du geste de tri, les nouvelles consignes seront étiquetées sur votre poubelle à couvercle jaune (étiquetage des bacs programmés dans les 12 communes de Saint-Quentin-en-Yvelines, de novembre 2021 à février 2022).

Bon plan

PASS+ : LA CARTE DES JEUNES

Dans le cadre de leur politique en faveur de la jeunesse, les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine proposent un dispositif éducatif et citoyen d'incitation à la pratique d'activités sportives et culturelles : la carte Pass+.



PASS+, C'EST QUOI ?

Il s'agit d'une aide financière accordée aux jeunes des Yvelines et des Hauts-de-Seine, de leur entrée en 6^e jusqu'à leur majorité, pour favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles auprès d'organismes affiliés :

Le PASS+ comprend deux

« porte-monnaie » électroniques :

- l'un pour la pratique d'activités culturelles ;
- l'autre pour la pratique d'activités sportives.

Les jeunes, ou leurs familles, décident

eux-mêmes de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport (60 € et 20 €). Les boursiers bénéficient d'une aide de 100 € (80 € et 20 € à répartir entre la culture et le sport). Ces activités peuvent être pratiquées indifféremment dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine auprès d'un réseau d'organismes affiliés au Pass+ commun aux deux Départements : associations sportives, MJC, cinémas, piscines, centres de loisirs, conservatoires...

Inscription sur www.passplus.fr

Festivités de Noël

VENEZ FAIRE VOS EMPLETTES AU MARCHÉ !

SAMEDI 11 DÉCEMBRE, DE 10H À 17H, SUR LE PARVIS DU SCARABÉE

Annulé en 2020 en raison du contexte sanitaire, le Marché de Noël aura bien lieu cette année. Rendez-vous le 11 décembre, de 10h à 17h, sur le parvis du Scarabée pour profiter d'une journée sous le signe de la magie et de la convivialité.

Une quinzaine d'exposants seront présents afin que vous puissiez effectuer vos achats de Noël. Commerçants, producteurs, créateurs et associations vous proposeront des produits pour gâter vos proches ou garnir et décorer vos tables de fête.

Les plus jeunes Verriérois ne seront pas en reste : de nombreuses animations sont prévues pour divertir les enfants et leur laisser de mémorables souvenirs : photo avec le Père Noël dans son chalet enneigé, balade en calèche, atelier maquillage, sculpteur de ballons, manège, atelier de décoration de Noël et autres animations les attendent ! Ils pourront également glisser leur lettre ou liste au Père



Noël dans la boîte aux lettres, qui cette année sera placée devant le Scarabée. En retour, ils recevront une lettre personnalisée à leur prénom. N'oubliez pas de faire figurer vos coordonnées sur l'enveloppe. Pour les plus gourmands, un espace res-

tauration les accueillera pour déguster crêpes, gaufres, vin et chocolat chaud, marrons grillés et autres gourmandises de Noël...

**PASS SANITAIRE ET PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRES**

PARTICIPEZ AU CONCOURS DES ILLUMINATIONS

DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

Suite au succès de la 1^{re} édition de l'année dernière, la Ville renouvelle son concours des illuminations de Noël.

Alors continuez d'illuminer nos rues avec vos jolies décorations et participez à cette compétition pour émerveiller petits et grands. Le concours se déroulera du 1^{er} décembre au 3 janvier

selon les principes suivants :

- Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune, qu'ils habitent en pavillon ou en appartement (décoration des jardins, balcons et terrasses) ;
- Les illuminations doivent être installées sur le domaine privé et visibles de la rue, de 17h à 20h.

Un jury composé d'élus, d'agents de la Mairie et d'un responsable associatif passera noter les illuminations dans la semaine du 13 au 17 décembre et récompensera les plus belles décorations selon les critères suivants : qualité de l'agencement, sens artistique et originalité, efforts en matière environnementale (utilisation de LED ou d'énergie solaire). L'objectif de ce concours est d'encourager les démarches individuelles ou collectives qui permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants et de participer à l'embellissement et à l'animation de notre ville.

**Plus d'infos : règlement complet et bulletin
d'inscription sur le site Internet : ville-laverriere.com**

SAMEDI 18 DÉCEMBRE À 17H AU SCARABÉE



La salle de spectacle de La Verrière, Le Scarabée, accueille la comédie musicale familiale, *Alice*, le samedi 18 décembre, à 17h. Des personnages loufoques et attachants, des musiques entraînantes et jazzy, de l'humour... Le spectacle, digne de Broadway, offre aux spectateurs une version inédite et rock'n'roll du célèbre conte de Lewis Carroll, *Alice au pays des merveilles*. Dans cet univers fantastique, Alice va apprendre à prendre son temps et à ne pas grandir trop vite, au gré de rencontres empreintes de sagesse... et de folie. Au cours de son voyage, la curieuse Alice va rencontrer le truculent

lapin blanc toujours pressé, toujours en retard, le Chapelier fou buveur de thé, la cruelle Reine de cœur, la mystérieuse Chenille et l'imprévisible Chat du Cheshire. Un spectacle de fin d'année pour petits (dès 5 ans) et grands à ne pas rater !

La représentation sera précédée d'un temps de lecture avec le Théâtre du Sable, à 15h. Entrée libre avec un billet pour Alice.

RÉSERVATION

sur www.ville-laverriere.com/le-scarabee,
par téléphone au 01 30 13 87 40, à l'accueil
du mardi au vendredi de 14h à 17h ou dans
les réseaux habituels de billetterie.

À ne pas manquer !

VŒUX 2022

VENDREDI 21 JANVIER

À PARTIR DE 19H

La Maire, Nicolas Dainville, et son équipe municipale invitent tous les Verriérois à sa cérémonie des Vœux à la population, le vendredi 21 janvier 2022, à partir de 19h, au Scarabée. Vous recevrez dès la fin du mois de décembre une invitation dans votre boîte aux lettres.



À vos agendas !

LE 11 FÉVRIER, la lecture théâtralisée des *Lettres à Nour* va vous submerger d'émotion. Les échanges entre un père, intellectuel musulman pratiquant - vivant sa religion comme un message de paix et d'amour, et sa fille partie en Irak rejoindre l'homme qu'elle a épousé en secret et qui est lieutenant de Daech.



LE 15 MARS, Chloé Lacan, accompagné d'un multi-instrumentiste raconte, chante, joue et pose un regard très personnel sur le répertoire et le destin de la musicienne Nina Simone.



LE 25 MARS, le jazzman André Manoukian vous fera voyager par sa musique inspirée de ses rencontres artistiques de divers horizons, comme l'Iran, la Turquie, la Syrie ou encore la Palestine.



LE 8 AVRIL, fêtez la Saint-Patrick avec les cinq musiciens du groupe Owen's Friends qui vous embarqueront pour un voyage à travers l'Irlande, en passant par la Bretagne et le centre de la France. La représentation sera précédée d'une initiation aux danses de bal celtiques et d'une dégustation de galettes et de crêpes.



Une nouvelle dynamique pour La Verrière

Continuer la dynamique, au service des Verriérois !

Cette année 2021 a été riche en actions, malgré un contexte sanitaire incertain.

Renforcement à venir de notre Police municipale, mobilisation des médiateurs, lancement de notre brigade verte, fleurissement de notre ville et lancement de nouveaux événements pour la faire rayonner...

En 2022, nous continuerons à améliorer votre qualité de vie, avec le souci de répondre au plus près à vos besoins.

Remettre nos finances en ordre

Depuis notre arrivée aux responsabilités, nous engageons aussi un travail important pour régulariser de nombreux dossiers.

Des subventions n'étaient pas appelées auprès de nos partenaires et risquaient d'être perdues. Des dettes n'étaient pas réglées à nos fournisseurs. Des titres de recettes n'étaient pas émis. Des remboursements sont également à faire (notamment auprès de la CAF) car les chiffres communiqués les années passées n'étaient pas exactes...

Notre audit financier se poursuit et permettra de dissiper ce brouillard actuel pour mieux anticiper l'avenir.

Bois de l'Étang : donner librement son avis

Après les porte-à-porte, les RDV en mairie, les réunions publiques en visio-conférence et en présentiel ou encore l'organisation d'ateliers de travail, la concertation se poursuit.

Notre Maison du Projet a été inaugurée en présence de tous les partenaires financeurs (ANRU, SQY, Région, Département...). 77M€ vont être investis pour réhabiliter plus de 400 logements, résidentialiser les parkings, sécuriser les accès, construire une nouvelle école et une nouvelle maison de quartier... Une opportunité à saisir !

Malheureusement, beaucoup d'habitants regrettent les intimidations d'un petit groupe, lié à l'ancienne Maire, qui ne cherche qu'à bloquer le projet à des fins politiciennes.

Pourtant, l'enquête sociale menée par un cabinet indépendant montre la réalité : 74% des habitants interrogés sont favorables au projet et 85% sont favorables au relogement garanti par la nouvelle Charte.

MERCI à tous les habitants qui participent de manière constructive. Nous partageons la même ambition : améliorer la qualité de vie au

Bois de l'Étang et lui donner une nouvelle dynamique !

Nicolas Dainville et son équipe de la majorité

La Verrière en commun

Nous nous réjouissons de l'ouverture de la crèche. Cette structure de 40 lits a été commencée sous le mandat de l'ancienne majorité pour remplacer des structures obsolètes, augmenter d'une vingtaine de lits la possibilité d'accueil, donner à nos petits de bonnes conditions d'accueil sanitaires et éducatives. Nous souhaitons bonne continuation aux personnels et aux enfants.

Nous contestons la concertation au rabais mise en place par M. le Maire à propos de la rénovation du Bois de l'étang. Les procédures mises en place sont plus de l'ordre de la consultation que de la concertation et les rares ateliers prévus ne parleront pas du projet fondamental c'est-à-dire de la démolition de bâtiments.

Dans la même veine, la création d'un conseil citoyen sur le quartier, votée en mars 2021, n'est toujours pas effective en novembre... Y a-t-il réellement la volonté de le voir fonctionner ? On peut se poser la question.

Or ce conseil doit être intégré à la concertation. Une concertation dont la majorité prévoit le bilan fin novembre !!

La copie est à revoir M le Maire !

Nelly Dutu, Stéphanie Hocdé, Emilie Baselto, Dominique Mare, Christian Bourgouin, Pierre Gerbouin

Ensemble La Verrière citoyenne

Lors du dernier conseil municipal, j'ai pris la décision de voter le budget supplémentaire car rien ne m'indiquait que celui-ci viendrait mettre à mal les finances de notre commune. Celles-ci se portent plutôt bien puisque nous n'avons pas de dettes et avons suffisamment de trésorerie en cas de dépense imprévue. Néanmoins, nous devons nous montrer attentifs lors des années à venir puisque deux projets d'urbanisation d'envergure vont venir impacter nos finances qui devraient par la suite revenir à l'équilibre. Le premier est le lancement du quartier Gare / Bécannes et le second celui de la rénovation urbaine du quartier Bois de l'Étang. Par ailleurs, vous avez pu constater que le projet de crèche en lieu et place de la PMI et porté par l'ancienne majorité est aujourd'hui réalisé ce dont nous nous félicitons mais cela a bien sûr un coût de fonctionnement à prendre en compte.

Sur le plan national, je m'interroge sur les discours portés par les futurs candidats à l'élection Présidentielle :

Entre ceux qui veulent distribuer l'argent public tels des nobliaux faisant l'aumône, alors que ce n'est pas leur argent, oubliant que les français veulent vivre décemment de leur travail, et ceux qui courent derrière l'extrême droite... Nous sommes en droit d'attendre un peu mieux de ces derniers et j'ose croire qu'au moins un ou une saura s'élever au-dessus de cette mêlée aujourd'hui peu prometteuse.

Pour le groupe ELV, Jean-Yves Blée

Les élus délégués



MONSIEUR LE MAIRE
Nicolas DAINVILLE
Vice-président de SQY
Vice-président
du Conseil départemental des Yvelines

LES ADJOINTS AU MAIRE



Ludovic RAOUL
1^{er} adjoint
Finances, Affaires générales,
Sécurité publique



Edwige ROUSSEAU
2^e adjointe
CCAS, Logement,
Animations seniors



Fouzi MOUSSA
3^e adjoint
Travaux, Urbanisme,
Ressources humaines



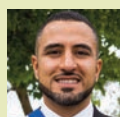
Annielle ROUSSEL
4^e adjointe
Culture



Darivath MEY
5^e adjoint
Développement économique,
Emploi, Commerces



Adelaïde LOPES
6^e adjointe
Éducation, Jeunesse



Radouane OUERDANI
7^e adjoint
Politique de la Ville,
Cohésion sociale



Mariana PASCOAL
8^e adjointe
Santé



Abdou IBRAHIM
Conseiller municipal
Innovations numériques
et référent OP1



Marcy GORBENA
Conseillère municipale et
communautaire
Petite enfance, Famille



Maye DIALLO
Conseiller municipal
Démocratie locale et
référent Bois de l'Étang



Natalie LWAMBA MAKANYAKA
Conseillère municipale
Handicap, Accessibilité



Thomas PERON
Conseiller municipal
Programmation culturelle



Céline SELBONNE
Conseillère municipale
Réussite éducative,
Coopération internationale



Alain POINGT
Conseiller municipal
Sport et Événementiel



Nathalie RAOUL
Conseillère municipale
Transport, Développement
durable & Espaces verts



Alain MONNARD
Conseiller municipal
Devoir de mémoire,
Correspondant Défense



Françoise BROCHADO
Conseillère municipale
Communication



Guy LE MOING
Conseiller municipal
Jumelage



Christine BAC
Conseillère municipale
Vie associative,
référente Le Village



Fabrice VILLOING
Conseiller municipal
Transition écologique
et référent OP2



HORAIRES DE LA MAIRIE

Hôtel de Ville

Avenue des Noës

78320 La Verrière

Tél : 01 30 13 76 00

Du lundi au mercredi :

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30

Le jeudi : 13h30 / 19h

Le vendredi :

8h30 à 12h / 13h30 à 17h

FACEBOOK LIVE

Prochain Facebook Live du Maire

Mercredi 19 janvier à 18h

sur la Page Facebook de la ville.

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
SAMU YVELINES	01 30 84 96 00
Police secours	17
Pompiers	18
Appel d'urgence européen	112
SOS Médecins	01 39 58 58 58
SOS Amitié	01 42 96 26 26
SOS Vétérinaires	01 47 46 09 09
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 30 13 76 06
Commissariat d'Élancourt	01 30 69 64 00



LA RÉUSSITE DE VOS ENFANTS : *notre priorité !*



ÉTUDE **NOUVEAU**
APRÈS LA CLASSE

du CP au CM2

RENSEIGNEMENTS : 01 30 13 76 21



Plus d'infos : ville-laverriere.com